

Vous avez 01h15 pour répondre aux différentes questions ci-dessous relatives aux trois premières parties des cours sur la protection de la vie privée sur Internet. L'usage de documents de cours et d'Internet est interdit. Aucun document n'est autorisé. Deux points seront affectés à la grammaire et à l'orthographe.

1. Qu'est ce que l'identité numérique? (1 point)
2. Donnez quelques éléments permettant de maîtriser son identité numérique. (1 point)
3. Donnez quelques éléments permettant de définir un bon mot de passe. (1 point)
4. Que risque une personne usurpant l'identité d'un tiers? (1 point)
5. Lors du paramétrage de l'accès à ses informations sur un site Internet (par exemple Facebook), on distingue l'accès publique et l'accès restreint. Quelles sont les différences entre ces deux accès? (1 point)
6. Qu'est ce qu'une signature dans un mail? (1 point)
7. Qu'est ce qu'une adresse IP? (1 point)
8. Définissez la e-reputation. (1 point)
9. Qu'est ce que le "droit à l'oubli"? (1 point)
10. Quelles sont les règles élémentaires à respecter pour éviter l'usurpation d'identité? (deux réponses) (1 point)
  - L'utilisateur doit garder son identifiant secret.
  - L'utilisateur doit verrouiller ou déconnecter sa session s'il quitte la salle.
  - L'utilisateur doit choisir un mot de passe complexe et sans signification évidente.
  - L'utilisateur doit communiquer son mot de passe à ses proches pour éviter toute perte d'identité.
11. Si une information de profil est en «accès public», qu'est ce que cela signifie? (une réponse) (1 point)
  - Cette information est adaptée aux jeunes de moins de 12 ans.
  - Cette information peut être modifiée par tout internaute.
  - Cette information peut être vue par tout internaute.
  - Cette information n'est pas soumise au droit d'auteur.
12. Quelles sont les obligations lorsqu'on publie des informations sur le web (blog, mur, page personnelle, site web, etc.)? (1 point)
13. Que signifient les champs Cc et Cci dans un mail? Quelles sont leurs différences? (1 point)
14. Si Pierre met un commentaire sur le blog de Jean, qui est responsable des propos de Pierre? (1 point)
  - L'hébergeur du blog de Jean.
  - Pierre, l'auteur du commentaire.
  - Jean, l'éditeur du blog.
  - Le fournisseur d'accès à Internet de Pierre.
15. Définissez le droit moral. (1 point)
16. Définissez les droits patrimoniaux. (1 point)
17. Combien d'années après la mort d'un auteur l'oeuvre tombe-t-elle dans le domaine publique? (1 point)
18. Qu'offrent les licences libres? (4 éléments) (1 point)